

Montréal de prolonger sa voie ferrée dans le territoire nouvellement annexé de la paroisse de St-Laurent, attendu que la Commission de la Voirie a déjà fait rapport au Conseil à ce sujet, lequel rapport a été adopté le 22 avril dernier.

7.—M. l'échevin Marin se présente devant la Commission et demande de niveler la rue Davidson.

Résolu : De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer un virement de \$5,000 du crédit affecté à l'enlèvement de la neige (Snow Special) et d'appliquer ledit montant au nivellement des rues.

8.—M. J.-S. Lamarche, N.P., se présente devant la Commission et demande l'effacement de la ligne homologuée de la rue Poupart, vis-à-vis sa propriété située à l'angle Nord-est des rues Poupart et DeMontigny. Soumis à ce sujet un rapport de l'inspecteur de la Ville.

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant que les lignes homologuées de la rue Poupart, entre les rues Champagne et DeMontigny, soient effacées; et, de plus, que le Département en Loi soit prié d'exercer les procédures légales nécessaires à cet effet.

9.—M. l'échevin David se plaint de ce que la "Montreal Water & Power Co." laisse en mauvais état les tranchées qu'elle fait dans les trottoirs et chaussées du quartier St-Henri.

M. le président informe la Commission que les tranchées faites par le service de l'aqueduc sont aussi en mauvais état.

Résolu : Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rapport sur le coût des dommages causés par chaque compagnie qui fera des tranchées dans le trottoir ou dans la chaussée afin de pouvoir réclamer le coût des dommages causés par ces compagnies.

10.—M. l'échevin Dagenais se présente devant la Commission et demande de réparer le pavage de la rue Centre, à partir de la rue Laprairie jusqu'à la rue Shearer.

Résolu : Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer cette dite partie de la rue Centre en blocs de scorie.

REQUETES, ETC.

11.—De la "Mosely Shoe Leather Co.," demandant l'autorisation de poser un tuyau à travers la rue Ste-Ambroise et le long de la rue Turgeon.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

12.—**Résolu :** Que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser à la "Stinson-Reeb Builders Supply Co." son dépôt de \$100 effectué l'année dernière pour la fourniture de la brique.

13.—De la Corporation du Village de DeLorimier, demandant le paiement de \$8,282.57, montant de la quote-part de la Ville de Montréal au coût de l'égoût construit dans la rue Iberville.

Résolu : D'accuser réception de ladite lettre et que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rôle de cotisation en conséquence.

14.—Des charretiers de grosses voitures, demandant un kiosque pour le téléphone sur la rue St-Jacques, entre les rues DesRivières et de la Montagne.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville afin de savoir si cette requête peut être accordée.

15.—De M. A. Deléglise, demandant une position comme chaîneur dans le service de la Voirie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

16.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu : Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à paver en asphalte Bermudez la rue St-Denis, à partir de la rue Rachel jusqu'à l'avenue Mont-Royal. (M. l'échevin Giroux dissident).

17.—Soumise et lue une opinion du Département en Loi au sujet de l'exhaussement des boîtes de service de la "Montreal Water & Power Company" dans les rues Dagenais et Ste Marie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

RAPPORTS.

18.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant l'effacement des lignes homologuées de la rue Jetté, à partir de l'avenue DeLorimier; et, de plus, que le Département en Loi soit prié d'exercer les procédures légales nécessaires à cet effet.

19.—**Résolu :** Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée l'égoût de la rue Emma, entre les rues Larivière et Dufresne.

20.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du protêt des Révérendes Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, relativement aux eaux qui s'introduisent, séjournent

Montreal Street Ry Co., to extend its route in the territory of the newly annexed part of the parish of St. Laurent, as the Road Committee has already made a report to that effect, which report was adopted the 22d of April last.

7.—Ald. Marin appeared before the Committee and asked that Davidson street be levelled.

Resolved : That a report be made to Council, asking authority to vary \$5,000, from appropriation voted for Snow Special, and apply said sum to the grading of streets.

8.—Mr. J. S. Lamarche N. P. appeared before the Committee and asked that the homologated line of Poupart street, in front of his property situated north eastern corner of Poupart and DeMontigny, be erased.

Submitted in this connection the City surveyor's report.

Resolved : That a report be made to Council recommending that the homologated lines of Poupart street, between Champagne and DeMontigny, be erased; and, moreover, that the Law Department be instructed to take the necessary legal proceedings to that effect.

9.—Ald. David complained that the Montreal Water & Power Co., leaves in bad condition cuts made in the sidewalks and in the roadway in St. Henry ward.

The chairman informed the Committee that the cuts made by the Water department were also in a bad state.

Resolved : That the City surveyor be instructed to report as to the amount of damages caused by each Company which makes cuts in the sidewalks or in the roadways, in order to claim the cost of said damages.

10.—Ald. Dagenais appeared before the Committee and asked that the paving of Centre street be repaired, from Laprairie to Shearer street.

Resolved : That the City surveyor be authorized to repair the said part of Centre street with scoria blocks.

PETITIONS, ETC.

11.—From the Moseley Shoe Leather Co., asking authority to lay a pipe across St. Ambroise street and along Turgeon street.

Referred to the City Surveyor for a report.

12.—**Resolved :** That the City treasurer be authorized to refund the Stinson Reeb Builders Supply Co., its deposit of \$100, made last year for the supply of bricks.

13.—From the Corporation of the Village of DeLorimier asking that it be paid the sum of \$8,282.57, being the amount of the City's share for the cost of the sewer laid in Iberville street.

Resolved : To acknowledge receipt of said letter, and that the City surveyor be instructed to prepare an assessment roll accordingly.

14.—From carters, driving heavy vehicles, asking that a kiosk for a telephone be placed on St. James street, between DesRivières and Mountain streets.

Referred to the City surveyor, in order to ascertain whether said request should be granted.

15.—From Mr. A. Deléglise, applying for a position as chain-man in the Road department.

Referred to the City surveyor.

16.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved : That the City surveyor be authorized to pave with Bermudez Asphalt, St. Denis street, from Rachel street to Mount Royal avenue. (Ald. Giroux dissenting).

17.—Submitted and read an opinion from the Law Department anent the raising of service boxes belonging to the Montreal Water & Power Co., in Dagenais and St. Mary streets.

Referred to the City surveyor for a report.

REPORTS

18.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved : That a report be made to Council recommending that the homologated lines of Jetté street, from Papineau to DeLorimier avenue, be erased; and, that, moreover, the Law Department be asked to take the necessary legal proceedings to such effect.

Resolved : That the City surveyor be authorized to build by day work, the Emma street sewer, between Larivière and Dufresne streets.

20.—From the City surveyor, anent a protest served upon the City by the "Révérendes Sœurs Hospitalières de St. Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal", with regard to water entering and